

La filière AOP est demandeuse

L'association Rouge des Prés 44 s'est réunie en assemblée générale vendredi dernier à Riaillé, avec partie statutaire puis visite de l'élevage de Patrice Quary. Le concours de Bérénée et aussi l'essentiel du budget de l'association. L'indemnité de participation pour les éleveurs a été portée à 80 €/animal, contre 70 € les autres années. En 2013, cinq animaux venus de quatre élevages avaient participé au SIA. Cette année, seule Evane, la championne femelles adultes au département de Béré, y participera. Le vendredi 7 mars se déroulera le concours vente

de reproducteurs au foirail de Châteaubriant. En 2013, l'activité AOP a concerné 1 344 carcasses. "On avait un stock d'animaux en début d'année, d'où un moindre besoin pendant deux mois, ce qui a joué sur la mise en finition des animaux. On a retrouvé une activité normale au second semestre : n'hésitez pas à vous inscrire au planning" a expliqué Marlène Pecot, de l'AOP Maine-Anjou. Les éleveurs de Loire-Atlantique ont apporté 149 animaux dans la filière l'an dernier. La grille de prix est de 4,80 €/kg pour les vaches classées R= (plus de 380 kg) et de 4,70 € pour les

boeufs. Les animaux déclassés sont payés au prix du marché. "On va ainsi atteindre 1 500 bovins commercialisés et le contrat avec les Hippopotamus marche bien : environ 30 animaux par semaine" explique-t-elle.

Un veau sur cinq né d'IA

"Ugolin, Dalain, Dacodac, Essandia et Erudi sont recommandés sur génisses" a précisé Jean-Daniel Crochard, de Bovins croissances, en commentant la série de testage du catalogue IA. "A partir du deuxième vêlage, on retrouve Uno, Chaton, Bourvil, Docteur et Coucou. En muscles, le meilleur est à 107, c'est donc

Evane appartient à Thomas Douillard (EARL de l'Horizon/Le Landreau), le jeune président de l'association d'éleveurs. Elle sera l'unique représentante du département à Paris.

logique que ça décroche en lait puisqu'ils sont tous indexés à moins de 100 en qualités mères."

En Loire-Atlantique, l'élevage moyen contrôlé a 65 vêlages et l'âge au premier vêlage est de 33 mois. L'ITV moyen est de 383 jours et la mortalité avant

sevrage (15 %) est à surveiller de près. Les poids à âge type sont en moyenne de 193 kg à 120 jours et de 302 kg à 210 jours.

"Le taux de vente en élevage est de 30 %, ce qui signifie que vous engraissez sans doute un peu plus que dans les départements voisins" conclut le technicien.



Evane appartient à Thomas Douillard (EARL de l'Horizon/Le Landreau), le jeune président de l'association d'éleveurs. Elle sera l'unique représentante du département à Paris.